

**RAPPORT FINANCIER
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021**

Chers Adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre Rapport Financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis aujourd'hui à votre approbation.

Cet exercice 2021 a été, sur le plan financier, encore fortement impacté par la crise sanitaire, mais aussi, et les deux choses sont en partie liées, par une masse salariale trop faible dans de nombreux Etablissements (absentéisme plus important, difficultés de recrutement par manque d'attractivité de notre secteur - les revalorisations salariales de nos personnels n'ont été annoncées qu'en fin 2021 pour certains et en début 2022 pour d'autres - démissions dues en particulier à la concurrence des EHPAD ou des Hôpitaux,...). Nous avons également harmonisé nos procédures concernant les provisions pour retraite, rendues systématiques et exhaustives.

Présentation générale de l'exercice 2021

L'Unapei 92 gère à ce jour, après la fusion avec l'Association du Bois Clair au 1^{er} janvier 2021, 52 Etablissements et Services : 15 pour le Pôle Jeunesse et Inclusion, 18 pour le Pôle Hébergement, Accueil de Jour & Habitat Inclusif, 3 pour la Filière Médicalisée, 7 pour le Pôle Compétences professionnelles et 9 pour le Pôle Régions.

Nous enregistrons sur l'exercice 2021, pour ce périmètre, un résultat économique excédentaire de +693.218€. Ce résultat est la différence entre les produits, soit 86.106.769€ (avant reprise par les financeurs de nos excédents 2019), et les charges, soit 85.741.373€. Les produits de tarification, toujours avant reprise des excédents 2019, dépassent les 68 millions d'euros.

Notre résultat économique se décompose ainsi :

- Association, Club de Loisirs, et EAJE	+ 107.877€
- Pôle Compétences professionnelles Production	+ 81.815€
- Pôle Compétences professionnelles Social	+ 42.282€
- Pôle Jeunesse & Inclusion	+ 609.624€
- Pôle Hébergement, Accueil de Jour & Habitat Inclusif	+ 309.824€
- Filière Médicalisée	+ 42.715€
- Pôle Régions	- 477.452€
- Direction Générale	- 23.467€

TOTAL	+ 693.218€

La Direction Générale est quasiment à l'équilibre, conformément au plan de marche qui vous avait été annoncé il y a deux ans et confirmé l'an passé, et nous nous en réjouissons.

Toutes nos autres activités sont bénéficiaires, en dehors du Pôle Régions.

Le déficit de ce Pôle reste préoccupant, même s'il est sensiblement plus faible que l'an dernier (il était alors de -883.650€) et comporte plusieurs éléments exceptionnels négatifs. Les actions à conduire pour revenir à une situation équilibrée sont encore nombreuses. L'ARS et le Conseil Départemental de l'Eure-et-Loir devront y prendre leur part.

Sur le plan comptable, notre compte de résultat de 2021 -qui figure dans nos comptes consolidés officiels- s'établit à 365.396€. Les financeurs ont en effet diminué en 2021 leurs versements à hauteur de nos excédents constatés en 2019, soit +327.822€.

Compte de résultat 2021 = résultat économique (693.218€) - reprise des excédents 2019 (327.822€) = 365.396€.

Présentation détaillée

Vous trouverez en annexe 1 au présent rapport les tableaux concernant les comptes consolidés 2021 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat) de l'Unapei92.

Tous les travaux comptables ont été dûment audités par nos Commissaires aux Comptes.

L'Association, le Club de Loisirs, et les Etablissements en « Gestion Libre » (ESAT secteur Production, et EAJE Le Jardin des Papillons)

L'Association dégage un résultat déficitaire de -13.077€. Ce résultat est la différence entre les produits, qui s'élèvent à 463.221€ et sont pour l'essentiel le fruit de la générosité de tous, et les dépenses, qui ont atteint 476.298€. Notre déficit s'explique par la prise en charge par l'Association des frais liés au Château de Vitray (soit environ 80.000€ de charges annuelles), qui n'abrite plus aujourd'hui une de nos structures d'accueil et a été mis récemment en vente.

Le Club de Loisirs dégage un résultat toujours très fragile de -19.681€. L'Unapei92 réaffirme sa volonté de pérenniser l'activité du Club tout en soulignant qu'il convient maintenant d'en changer le mode de gestion pour équilibrer ses charges et ses produits.

Les 8 ESAT (Les Ateliers Cité Jardins, Les Ateliers du Phare, ESAT de Garlande, ESAT Hors Les Murs, ESAT Suzanne Lawson, ESAT Georges Dagneaux, ESAT Yvonne Wendling et ESAT du Mesnil), pour leur volet commercial, voient en 2021 leur chiffre d'affaires consolidé s'élever à 3,6 millions d'euros, en hausse de 12% par rapport à 2020. On ne retrouve pas encore le niveau d'activité d'avant crise, mais nous pensons que le dynamisme de nos ESAT permettra de dépasser dès 2022 le chiffre d'affaires de 2019.

Ces 8 ESAT enregistrent un résultat positif de 48.363€ après constitution de 200.000€ de provisions destinées à faire face aux développements importants envisagés et aux investissements y afférents.

Enfin, l'EAJE Le Jardin des Papillons dégage un excédent de 140.635€, qui correspond à des éléments exceptionnels, sans lesquels nous aurions eu un résultat voisin de l'équilibre.

Au total, la « Gestion Libre » dégage un excédent économique (et comptable) de +156.240€.

Les Établissements en « Gestion Contrôlée »

Les ESAT du Pôle « Compétences professionnelles » (hors l'ESAT du Mesnil), pour leur volet social, enregistrent un excédent économique de 42.282€, proche de l'équilibre puisqu'il représente 5% des charges.

Solidaires pour accompagner les différences

Le résultat comptable correspondant s'établit à -23.008 € (reprise par nos financeurs de l'excédent 2019 à hauteur de +65.290€).

Le Pôle « Jeunesse & Inclusion » enregistre un excédent économique +609.624€, dû essentiellement à des charges en baisse et à des produits stables, les Etablissements ayant été en sous activité et ayant manqué de personnels. Sur le plan comptable, ce Pôle enregistre un excédent de +553.566€ (reprise par nos financeurs de l'excédent 2019 à hauteur de +56.058€).

Le Pôle « Hébergement, Accueil de Jour & Habitat Inclusif » enregistre un excédent économique de +309.824€ et un excédent comptable de +121.202€ (reprise par nos financeurs de l'excédent 2019 à hauteur de 188.622€), liés principalement au mode de facturation encore retenu en 2021, et ce pour la dernière fois.

La Filière Médicalisée enregistre un excédent économique de + 42.715€, et un excédent comptable de 3.935€ (reprise par nos financeurs de l'excédent 2019 à hauteur de 38.780€).

Le Pôle « Régions », hors le volet Production de son ESAT, enregistre un déficit économique de -444.000€ et un déficit comptable de -423.072€ (paiement par nos financeurs du déficit 2019 à hauteur de -20.928€). Nous avons commenté en présentation générale ce trop lourd déficit.

Enfin, la Direction Générale enregistre un déficit économique et comptable de -23.467€.

Au total, les Établissements en « Gestion Contrôlée » dégagent un excédent économique de +536.978 €, et un résultat comptable de +209.156€.

L'année 2022 et les perspectives d'avenir

Sur le plan financier, notre Association, dans son nouveau périmètre, après la fusion avec l'Association du Bois Clair, dispose au 01/01/2022 de 36,8 millions d'euros de fonds propres et de 23,1 millions d'euros de trésorerie nette.

La santé financière de notre Association lui permettra de pallier les éventuels retards de paiement de tel ou tel de ses financeurs et qui affecteraient sa trésorerie, de réaliser dans les années qui viennent les lourds investissements nécessaires pour ses Etablissements et enfin de faire face aux conséquences financières de la démarche CPOM qui sera effective, pour l'essentiel de son périmètre d'activités, au 1^{er} janvier 2023.

Comme cela est montré dans notre nouveau Projet Associatif en cours de finalisation, nous voulons améliorer encore le service rendu aux personnes accueillies, attirer puis fidéliser nos salariés et renforcer l'esprit d'équipe, et adapter nos offres et nos pratiques : nous en avons les moyens humains et financiers.

Conclusion

Nous tenons à remercier toute l'équipe de Direction, et l'ensemble des salariés de l'Association. Nos résultats économiques et comptables favorables sont le fruit de leur action, au service des personnes accompagnées, dans un contexte 2021 encore particulièrement difficile.

Nous vous remercions d'approuver les comptes de l'exercice 2021 et de donner quitus de sa gestion au Conseil d'Administration de l'Unapei92.

Sèvres, le 9 mai 2022

Hervé Gouëzel
Trésorier

Marc Desplechin
Trésorier-Adjoint